

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION

Pôle chimique sud de Toulouse

24 mai 2004

A l'ordre du jour, la présentation du projet Vinca de Pierre Fabre, dont l'installation est prévue sur les terrains de l'ex pôle chimique, suivie d'un complément d'information sur l'inondabilité suite aux nombreuses questions posées lors de la précédente CLI, et d'un débat sur les odeurs suite aux plaintes récurrentes des riverains du pôle chimique.

Avant le début de séance, Jean Mahenc, le président de l'instance, renouvelle sa demande, restée lettre morte, de deux micros baladeur et fixe.

Le projet Pierre Fabre sur le pôle chimique

Le projet Pierre Fabre est présenté pour la première fois aux membres de la CLI, par quatre responsables du groupe, Frédéric Briand, Frédéric Mayrand, chargé du projet Vinca et directeur du site de Gaillac, Eric Ducournau et Manuel Serdan

L'entreprise Pierre Fabre

Les laboratoires présentent **une longue histoire** dans l'oncologie avec la mise au point d'anticancéreux aujourd'hui reconnus.

C'est en 1961 que, pharmacien de formation, Pierre Fabre, met au point le premier produit d'origine chimique pour l'insuffisance veineuse et fonde le laboratoire Pierre Fabre. En 1968, il installe à Castres son premier centre de recherche.

1989 marque le lancement de la Navelbine, molécule active dans le traitement du cancer du poumon

Aujourd'hui, l'entreprise emploie 9000 salariés (dont 1100 chercheurs de 15 nationalités différentes), réalise 1,43 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 20 % est réinjecté dans la recherche et développement. Le groupe, qui affiche une présence dans plus de 130 pays par le biais de filiales et de partenariats, réalise 44 % de ses ventes à l'export l'international.

Le fondateur, très attaché à sa région, a toujours voulu inscrire son développement en Midi Pyrénées. Ainsi, ses quatre sites de production sont installés à Mazamet, Gaillac, Tarbes, Pau Et son centre de distribution à Muret.

Depuis 1989, Pierre Fabre est un acteur majeur dans la lutte contre le cancer. Une recherche forte avec des collaborations privés/publiques, comme l'illustre la navelbine, médicament de référence issu d'une collaboration avec le CNRS. Depuis son lancement, plus d'un million de patients ont été traités.

Le nouveau projet Pierre Fabre, baptisé Vinca, sur les terrains de l'ex pôle chimique et futur Cancéropôle

Présentation par Frédéric Mayrand, chargé du projet et directeur du site de Gaillac

Le nouveau projet de Pierre Fabre s'articule autour de la **vinflumine**, issue de la collaboration entre Pierre Fabre et le CNRS, et qui représente, selon les protagonistes du projet, une grande avancée dans la lutte contre le cancer. Elle est au stade de développement clinique mais présente d'ores et déjà un intérêt dans tous les types de cancers : vessie (120 000 nouveaux cas par an dans le monde), poumon (700 000 nouveaux cas par an), les ovaires (100 000 nouveaux cas par an dans le monde), les seins (500 000 nouveaux cas par an dans le monde) et représente un espoir mondial.

Anti cancéreux qui sera beaucoup mieux toléré, la **vinflumine** est issue de l'association de deux molécules naturelles extraites de la Pervenche de Madagascar

La commercialisation

Elle sera distribuée dans le monde entier, en Europe directement par le laboratoire Pierre Fabre, mais aussi aux Etats-Unis et au Japon via un groupe (signature d'un accord de co-développement de la molécule entre Pierre Fabre et BMS, Bristol Myers Squibb, numéro un mondial des traitements anticancéreux du 5ème groupe pharmaceutique mondial)

La production

La molécule sera produite au sein de deux sites (Gaillac et Toulouse) pour sécuriser l'approvisionnement. Le besoin de production est de 500 kg de produits actifs par an (soit 1 à 2 kg/jour) dont 400 kg/an produits à terme par Toulouse.

En cohérence avec le « Cancéropôle »

« En décidant de s'installer sur les terrains de l'ex pôle chimique, Pierre Fabre a voulu participer au projet d'un grand centre européen de recherche (projet Cancéropôle) de Toulouse, et allier la production de chimie fine avec des activités de pilote industriel en recherchant la synergie avec les équipes de recherche à proximité. Toulouse est aussi géographiquement au cœur de la chaîne de transformation de la plante en médicament. Le principe actif sera extrait à Gaillac, transformé à Toulouse et mis en forme injectable à Pau.

L'histoire de la découverte de la vinflumine

Le brevet a été déposé en 1993 par le professeur Jacquesy.

La **vinflumine** est une molécule sur laquelle ont été greffés des atomes de fluor pour la rendre plus active tout en la rendant plus tolérante.

Le fluor est un élément naturel minéral indispensable à l'homme, présent principalement dans nos os, nos cartilages, l'émail de nos dents. Nos apports quotidiens proviennent essentiellement de l'eau courante, des eaux minérales, du sel de table fluoré, des médicaments. 10 % des nouvelles molécules pharmaceutiques contiennent du fluor.

La plante, haute de 30 cm, qui contient des fleurs roses et blanches, est cultivée dans les zones subtropicales (Inde et Madagascar). Elle sera transportée vers l'usine de Gaillac, où les molécules seront extraites de la plante, isolées, purifiées, transformées en poudre par étape de lyophilisation et mise en forme injectable à Pau.

Le process

Chaque opération de **vinflumine** conduit à moins de 10 kg de produit après plus d'un mois de travail. Le process recourt à des moyens de purification high tech, de lyophilisation et de conditionnement en pot d'un kg. Les matières premières seront acheminées par la route

Site à impact ?

Le site sera une unité de production soumise à autorisation mais non classée Seveso

Les matières principales utilisées :

- Les solvants (pour les étapes de lyophilisation). Ils seront stockés dans six cuves de 40 m³ enterrées,
- L'acide fluorhydrique (six conteneurs de 336 kg stockés dans un local en rétention)
- Les effluents industriels aqueux seront épurés par distillation avant de rejoindre le réseau industriel d'Isochem,
- Les déchets industriels seront triés et dirigés vers des filières d'élimination adaptées
- Les émissions seront canalisées afin de traiter les COV,
- Des mesures initiales de bruit ont été réalisées pour détecter les sources potentielles de bruit, qui seront confinées dans des bâtiments et traitées afin d'être en dessous des seuils d'émergence.

Les risques

Les principaux dangers sont liés à l'utilisation de l'acide fluorhydrique et de solvants inflammables. Pour la première opération, le parti a donc été pris d'utiliser des quantités limitées par opération (choix unitaire de 10 kg) pour ne pas engager 60 kg par réaction. Le produit sera stocké en conteneur de 400 litres. Pour pallier le danger lié à l'utilisation de solvants, des mesures (cuves enterrées, inertage des capacités, sprinklage des installations, murs coupe-feu, poteaux incendie, personnels formés) sont prévues.

Le scénario majorant demeure la vidange complète, sans abattage (**bien que des moyens soient prévus**), d'un conteneur. Le cercle de danger correspondant est 43 m, à l'intérieur des limites de propriété.

L'inondabilité du site a été prise en compte dans le choix d'implantation des bâtiments, notamment dans les mesures constructives des bâtiments (pilotis, hauteur du premier plancher, emprise au sol, cuves enterrées...) et sera intégrée dans le plan d'intervention du site en cohérence avec celui d'Isochem.

Les matières premières viendront par la route et représenteront un à deux camions par jour à partir de 2010. Une expédition de 10Kg de *vinflumine* par semaine est prévue à terme en 2013.

L'implantation : au nord du site d'Isochem

Il s'agira d'un bâtiment de 1600 m², de 17 m de haut disposant d'un magasin de 400 m², d'une unité de production de froid (vapeur fournie par Isochem) et d'une unité de traitement des effluents aqueux par distillation.

Le planning prévisionnel du projet

Aujourd'hui marque la première présentation faite au public par l'intermédiaire de la CLIP.

Les demandes d'autorisation d'exploitation et du permis de construire seront déposées fin mai 2004. L'enquête publique aura lieu de septembre à fin octobre de cette année. L'autorisation préfectorale devrait intervenir mi 2005, marquant le début des travaux prévus jusqu'en 2007.

La production de lots cliniques est envisagée d'ici à 2007-2008. A cette époque, le site accueillera une trentaine de personnes puis atteindra progressivement 130 collaborateurs en 2012. Pierre Fabre projette d'investir 23,5 millions d'euros dans ce projet.

A terme, en 2013, 400 kg pourront être produits annuellement, correspondant au traitement de 120 000 patients. De 2007 à 2009, la production sera à vocation clinique et commerciale à partir de 2009.

Les engagements de Pierre Fabre

Les laboratoires veulent s'engager sur le long terme dans une relation de confiance avec les riverains, basée sur la transparence tout au long du projet, le respect de la sécurité des

riverains et des salariés, l'information et le respect de l'environnement. Le site sera présenté à la certification iso 14 001.

DEBAT

Yves Favard, AVPRI, plusieurs questions

- 1) « Vous dites que le site ne sera pas classé Seveso tout en admettant que l'acide fluorhydrique est un produit dangereux. Quelle quantité de ce produit sera stockée sur le site ? »
- 2) « Vous avez évoqué l'existence d'effluents aqueux, de solvants usés et l'émission de composés organiques volatils. De quoi s'agit-il exactement ? Quelle quantité émise, quelles matières, quel type de nuisances ? »
- 3) « Vous avez également parlé de sources possibles de bruit en indiquant que vous seriez en deçà du seuil. Quelles sont les mesures précises du bruit enregistré ? »
- 4) « Dans votre analyse de danger, vous établissez un périmètre de 43 mètres. Correspond-il à une zone Z1 ou à Z2 ? »
- 5) « Quelles sont les dispositions que vous comptez prendre concernant les installations d'unités de froid, dispositifs nocifs pour être des nids à légionnelles et autres bactéries ? »

Frédéric Briand (Pierre Fabre) précise que le projet n'a pas encore été présenté aux administrations tout en rappelant que le site ne sera pas classé Seveso mais sera soumis à autorisation en raison principalement du stockage de l'acide fluorhydrique

Alain Barafort (DRIRE) précise à son tour que l'ensemble des produits sera pris en compte dans le classement.

Jean Mahenc (président CLI) ajoute que la CLI assurera tout le suivi nécessaire sur cette affaire. « Il serait aussi utile qu'une présentation soit faite dans le cadre du SPPPI, voire avec des éléments nouveaux ». Il demande à ce que la communication sur le projet soit la plus large possible.

Rose Frayssinet, les Amis de la Terre, souscrit à l'ensemble des questions de Yves Favard et abonde particulièrement sur la question des émissions de COV dont elle aimerait avoir des quantités précises pour évaluer l'impact par rapport à l'ensemble des sources. Elle souhaiterait également obtenir des précisions sur l'itinéraire emprunté pour le transport.

F Mayrand (Pierre Fabre) répond qu'il n'y a pas beaucoup de possibilités. Le transport empruntera le chemin de la Loge

Une autre question porte sur les effets dominos possibles entre le futur site Pierre Fabre et celui de la SNPE ainsi que sur les dispositions pour pallier la pollution des terrains.

Pierre Benard (Reconversion et services SNPE), répond que l'entrée sera réaménagée pour départager l'espace en fonction des utilisateurs. Sur la question des effets dominos, il indique que plus de dangers n'ont pas été identifiés. Le laboratoire sera installé sur la partie la moins polluée du site, des surfaces qui étaient exemptes de production (anciens bureaux et magasins). Quant aux conclusions de l'étude détaillée des sols, elles seront présentées prochainement.

Michel Massou, Comité Croix de Pierre, souscrit également à l'ensemble des questions ainsi posées. Il souhaiterait savoir pour sa part si une étude de danger spécifique a été réalisée sur l'inondabilité dans la mesure où les cuves sont enterrées.

M. Steinmetz, UD CGT s'interroge sur les problèmes de circulation et de voirie.

Jean Mahenc précise qu'il a eu l'occasion d'en parler avec Francis Soutric, directeur de cabinet de la préfecture, et qu'une étude est en cours sur le transport des matières dangereuses. Il propose que cette étude soit présentée au sein de la CLI

Une question porte sur la part entre les salariés postés et non postés.

Les représentants de Pierre Fabre répondent qu'il n'y aura pas de travail le dimanche. Il s'agit de postes en 3X8, 5 jours ouvrés de la semaine. La proportion du personnel posté sur ce genre d'activité est de 50 % ».

Lucienne Réal, Comité croix de Pierre, sur les nuisances olfactives pour savoir si un rapport a été fait sur ce sujet.

F Briand, (Pierre Fabre), répond que la principale source d'émission provient des solvants, qui seront canalisés et traités pour abattre les COV. Des simulations ont été réalisées à l'aide d'un logiciel spécifique afin d'évaluer l'impact des effluents. Les odeurs ont été modélisées.

F. Bourgeat, (mairie Vieille Toulouse), est préoccupé par le classement Seveso. « Ne faut-il pas classer l'ensemble « Seveso », de par le cumul d'activités sur un même site ? ».

On lui répond que le site sera dédié à la production de lot clinique et à la transformation, activités non concernées par le classement Seveso.

Laurent Michel, (directeur DRIRE MP), rappelle qu'il s'agit pour l'heure d'un projet et qu'en termes de méthodologie technique, il n'y a pas de grande différence entre un site classé, qu'il soit Seveso ou pas. Le site sera de toute façon soumis aux procédures prescrites dans la législation des installations classées. Des études d'impact, d'analyses des risques et des dangers, un plan de prévention seront exigés. Aussi, le classement réglementaire n'est pas intangible c'est à dire que toute évolution, utilisation d'autres produits, modification de process, ou extensions, devra être signalée. Le classement du site sera alors reconsidéré avec le cas échéant une nouvelle instruction de dossier.

Jean Mahenc ajoute qu'un PPI est d'ailleurs évolutif et doit être périodiquement révisé, tous les cinq ans. « C'est un point faible aujourd'hui. Si nous voulons que la CLI joue son rôle, il faut veiller à ce que les PPI soient régulièrement révisés ».

Yves Favard, AVPRI, aimerait connaître le prix au kg de la matière, le nombre d'emplois créés et leur qualification, et savoir s'il y aura recours à la sous-traitance.

Les représentants de Pierre Fabre soulignent de façon attendue que, pour des raisons commerciales, ils ne communiqueront pas les prix.

Quant aux emplois, il s'agit d'opérateurs et techniciens titulaires à 80 % d'un bac pro ou d'un Bac +2 et d'ingénieurs pour la part restante. Il pourra y avoir recours à la sous-traitance sur des métiers spécifiques, mais qui seront encadrés par les procédures classiques. Une mutualisation avec la SNPE peut être envisageable.

Pierre Benard : « Pour nous, le projet est cohérent sur le plan du fonctionnement. Un CHSCT de site, qu'Yves Gendreau a créé il y a an, sera ouvert aux nouveaux intervenants. Nous allons travailler à l'intégration des procédures de sécurité pour gagner en cohérence »

Lucienne Réal, (Comité de quartier Croix de Pierre), veut se faire préciser le terme de « pilote industriel »

F. Briand : « Il s'agit d'un atelier de production exploitant de petites quantités. Cet atelier est destiné aux lots cliniques, c'est à dire au développement au moins pendant deux ans. Ensuite,

il servira également, en cohérence avec le Cancéropôle, à la production d'autres molécules dans le cadre de développements cliniques».

La proposition est faite que les laboratoires Pierre Fabre fassent partie de la CLI

La mairie de Toulouse, par le biais de son représentant, François Chollet, adjoint au maire, en charge du projet Cancéropôle, tient à souligner que ce projet, première pierre à l'édifice d'un plus vaste projet, a été mené dans une cohérence thématique, avec méthode, responsabilité et transparence. Il rappelle que Philippe Douste Blazy avait mis comme condition sine qua non au projet le fait que l'activité ne soit pas classée Seveso.

Yves Favard (AVPRI) ajoute qu'il préfère avoir près de chez lui une entreprise Seveso, plus encadrée que simplement soumise à autorisation.

L'inondabilité du site

Présentation de M. Montané, représentant du cabinet d'étude SOGREAH

La mairie de Toulouse a commandé une étude sur l'inondabilité de la zone sud, laquelle a servi également de base à l'étude du projet Vinca.

L'étude a exploité un modèle hydraulique sur un certain nombre de crues en partant de la crue de référence pour Toulouse, celle des plus hautes eaux connues (1875).

Une fois l'étude réalisée, la SNPE a mandaté le cabinet d'études SOGREAH pour évaluer la possibilité d'implantation d'activités au regard de l'inondabilité de la zone. Le cabinet disposait d'un état d'inondation avant. Un premier état hydraulique a été dressé tenant compte de la disparition des bâtiments suite à l'explosion d'AZF et de ceux appelés à disparaître. D'autres calculs ont été faits en fonction des hauteurs d'eaux et des vitesses, qui ont permis de réaliser un zonage. Un travail, en collaboration avec les architectes du projet, a été fait ensuite pour adapter au mieux en termes de positionnement, d'emprise au sol, d'altimétrie de calage pour la mise à sécurité des biens et des personnes en fonction de la crue de référence. Ensuite, les bâtiments ont été réintroduits dans les calculs et modélisations pour étudier les incidences en cas d'accident.

« Pour résumer, note le représentant du cabinet d'études, nous observons une légère accélération dans le lit majeur, accompagnée d'une légère décélération dans le lit mineur ».

Questions

M. Bourgeat, (mairie Vieille Toulouse), attire l'attention sur certaines aberrations : « Il y a un plan de protection des risques qui se limite à notre commune et à celle de Portet. Elle est qualifiée en aléa fort, soit une interdiction complète de construire. Il suffit de passer une commune pour que la zone soit de nouveau constructible »

Jean-Jacques Vidal (DIREN) confirme que « l'aléa rouge correspond à une interdiction de construction. Le PPR définit les différents aléas permettant d'établir la carte des enjeux, laquelle correspond à un zonage réglementaire autorisant ou restreignant les constructions ».

Rose Frayssinet (Les Amis de la Terre) : « Vous avez modélisé avec les bâtiments d'AZF détruits mais avez-vous modélisé avec les bâtiments futurs du Cancéropôle ? ».

Bernard Andreu (mairie de Toulouse), répond que « la modélisation a été faite en effet à l'aide de blocs images ».

Rose Frayssinet rappelle que la DIREN avait précisé lors d'une précédente intervention (cf rapport CLI du 29 mars 2004) que la vitesse de la crue était extrêmement rapide sur Toulouse, ce qui laisse peu de temps de réaction.

La mairie précise qu'il faut bien distinguer la vitesse d'écoulement de la vitesse d'arrivée de la crue.

Une autre question sur le projet d'une digue rive gauche, à mi-chemin entre les berges et la route nationale (RN20).

Le représentant du cabinet d'études précise que la modélisation a été faite sans digue.

François Chollet (mairie de Toulouse) ajoute que ce projet avait été effectivement évoqué mais abandonné car ne « modifiait pas le problème de fond ».

Pour conclure, les représentants de SOGREAH indiquent que toutes les données concernant la dynamique d'inondation ont été fournies aux industriels et qu'elles sont consultables.

Le risque inondation

Présentation par Isabelle Delorme, responsable sécurité et environnement du site Isochem

Isabelle Delorme rappelle que cette présentation avait déjà été faite lors d'une précédente séance (voir compte-rendu du 7/04/2003).

En matière d'inondation, les prescriptions formulées à Isochem sont au nombre de quatre : ancrage des cuves et conteneurs, portes grillagées des magasins, étagères des magasins, et tenue à la crue des murs des magasins. Toutes ont été respectées, précise-t-elle, à l'exception des portes grillagées pour une raison d'impossibilité technique. Une solution alternative a été proposée à la DRIRE et acceptée. Il s'agit d'une porte coupe-feu bloquée à 50 cm d'ouverture en cas d'inondation.

Risque inondation : Organisation interne (scénario)

A 2,50 m, la préfecture transmet une alerte crue. Le dispositif de surveillance heure par heure est lancé.

A 3 m, le PC POI se réunit pour étudier et prévoir l'arrêt de l'atelier. Parallèlement, la police barre le chemin de la Loge. A ce moment là, il n'y a plus de personnes présentes sur le site, tous les fûts et conteneurs sont stockés dans les magasins, portes entrouvertes. L'évacuation des conteneurs routiers et wagons ainsi que la fermeture des vannes rejet fluvial sont prévues.

A 3,50 m, les ateliers MMH et perchlorate sont arrêtés. A ce niveau, les points bas du chemin de la Loge sont inondés.

A 3,80, commence l'inondation à entrée n°1 du site (activation entrée n°2). Un nouveau point exhaustif de toutes les matières présentes sur le site est fait au sein du PC Isochem avec les personnes de permanence.

A 4,31 m, c'est la station de pompage qui commence à être touchée par l'inondation

4,38 correspond à la côté maximal atteinte pour la crue, laquelle a été atteinte en 2000.

A 4,40 m, l'établissement est mis hors de tension (alimentation électrique de secours pour le poste de garde). Arrêt pompage et vapeur (Tous les ateliers sont à l'arrêt).

A 5,30 m, début d'inondation niveau 0 des ateliers

A 6 m, les magasins sont touchés par l'inondation

A 6,50 m, la route d'Espagne est inondée

Présentation de la campagne d'odeurs à Isochem

Suite aux questions récurrentes sur un problème d'odeurs à proximité du site d'Isochem, le président de la CLI a décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour en sollicitant sur ces questions les services d'Isochem.

La campagne concerne un seul produit : *la fenamidone*, exploitée depuis 2000 (au cours de deux campagnes : novembre et décembre ; février, mars et avril) sur l'atelier N2 pour le groupe Bayer Crop Science. Il s'agit d'une exploitation délicate car les sous-produits générés sont des composés soufrés.

La campagne s'est déroulée du 15 février jusqu'au 30 avril 2004.

Pour éviter les odeurs, Isochem a confiné les réacteurs. Toutes les capacités sont reliées à trois colonnes d'absorption : de soude pour les gaz acides ; d'eau de javel pour la destruction des mercaptans, et de lavage à l'eau. L'efficacité des abattages est de l'ordre de 99,5 %.

Les gaz traités, essentiellement de l'azote, ont été envoyés à la cheminée. Des inhibiteurs d'odeurs ont été injectés avant envoi vers la cheminée.

Parallèlement, l'entreprise a installé une ronde journalière (y compris dimanche et jours fériés) dans un périmètre de 2 km autour du site pour détecter d'éventuelles odeurs. Enfin, tous les rejets sont incinérés (1000 tonnes au total).

Les résultats

Des odeurs légères ont été décelées autour de l'atelier N2 et du bassin de sécurité et parfois au cours des rondes au milieu du chemin des Canalets et en bas sur le chemin des Etroits.

Une bouffée plus importante a été enregistrée le 31 mars, qui a fait l'objet de plusieurs appels de riverains à la mairie, la préfecture Après enquête, elle a été attribuée à de l'eau de javel qui avait été détitrée entre deux opérations de synthèses. « Depuis, nous avons systématisé le chargement de l'eau de javel dans les colonnes d'absorption avant utilisation », explique Isabelle Delorme.

Les 71 rondes ont toutes fait l'objet de fiches. 13 observations externes d'odeurs légères ont été enregistrées. Les odeurs ont fait l'objet d'une dizaine de plaintes de riverains (auprès de la préfecture, des pompiers, de la DRIRE ou de la CLI)....

Les actions correctives

- Lors de la campagne, tous les joints principaux ont été vérifiés (serrage car les micro-fuites peuvent en effet générer des odeurs).
- Des réducteurs de débits ont été installés sur les sorties de gaz des réacteurs
- L'eau de javel a été contrôlé et changé quotidiennement
- La température de traitement par inhibiteur a été augmentée pour accroître l'efficacité

Pas une seule plainte n'a été déposée dans la dernière quinzaine d'avril.

La prochaine campagne

Elle bénéficiera d'un retour sur expérience des précédentes campagnes. Un détecteur de l'ORAMIP sera mis en place Chemin des Etroits. Il permettra de quantifier les éventuelles odeurs soufrées.

En interne, une analyse qualitative et quantitative des rejets sera menée. « Enfin, nous travaillons avec notre fournisseur, spécialiste de ce type de problème, pour améliorer encore le traitement par inhibiteurs », conclue Isabelle Delorme.

DEBAT

Jean Mahenc précise que l'odeur est une arme à double tranchant car l'odeur est un détecteur d'alerte. « Le problème est d'identifier les molécules qui génèrent les odeurs ».

Il fait observer que l'heure avance et qu'il est tard. **Lucienne Réal** (Comité Croix de Pierre) demande alors à ce que le débat sur les odeurs soit reporté car elle « a des choses à dire. Nous faisons référence à des odeurs que nous sentons la nuit, au mois de juillet, août et septembre. J'ignore s'il s'agit de la même odeur dans la mesure où elle serait décelée à des périodes différentes. Nous, associatifs, proposons un réseau de veilleurs bénévoles ».

Rose Frayssinet (Les Amis de la Terre) : « Je pose de façon récurrente une question sur l'inondabilité. La réponse ne m'est jamais donnée. Je veux savoir si le chemin des Etroits est fermé à 3 m. Le POI prévoit un PC de crise à 3 m avec un ensemble de procédures alors que le chemin des Etroits est fermé. Comme se fait alors l'évacuation ? »

Yves Gendreau, (direction Isochem) répond qu'il est fermé pour la population mais pas pour les industriels et « si l'on évacue, c'est de toute façon par le Chemin de la Loge ».

La mairie de Toulouse précise qu'elle a organisé une réunion avec Isochem et les services de circulation, transport et sécurité de la mairie pour faire le point sur les barrages. « Nous avons modifié et fait en sorte qu'il y ait possibilité d'évacuer les produits via un barrage de police ».

Yves Favard, (AVPRI) précise à son tour, qu'il y a « d'autres odeurs émises dont il va falloir identifier l'origine et les moyens d'en protéger les populations ».

Un point sur les odeurs est donc inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance de la CLI, dont la date n'est pas précisée mais prévue pour septembre 2004.